



République Française

Syndicat mixte ouvert de la Cité de la gastronomie
Paris-Rungis et de son quartier

Séance du Comité syndical du 29 juin 2023

Délibération n°2023-13

Election du nouveau Président

Le 29 juin 2023, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à 11h, sous la Présidence de Madame Stéphanie DAUMIN,

Nombre de membres composant le Comité syndical : 28

Nombre de membres présents : 16

Nombre de membres représentés : 4

Elus présents : Jean-Daniel AMSLER, Patrick ATTARD, Véronique BASTIDE, Régine BOIVIN, Murielle BOURREAU, Antoine BRUNO, Stéphanie DAUMIN, Hélène de COMARMOND, Clément DECROUY, Ségolène de LARMINAT Michel JOLIVET, Michel LEPRETRE, Bruno MARCILLAUD, Antoine MORELLI, Mélanie NOWAK, Nicolas TRYZNA

Pouvoirs de Richard DELL'AGNOLA pour Nicolas TRYZNA, Patrick LEROY pour Bruno MARCILLAUD, Vincent BEDU pour Antoine BRUNO, Sabine PATOUX pour Jean-Daniel AMSLER,

Excusés et absents : Jean-Pierre BARNAUD, Vincent BEDU, Richard DELL'AGNOLA, Fabien GUILLAUD-BATAILLE, Bruno HELIN, Nathalie LAVILLE, Patrick LEROY, Sabine PATOUX, Audrey PULVAR, Marion MARTIN, Marie-Christine SEGUI, Metin YAVUZ,
Le quorum étant atteint.

M. TRYZNA a été désigné secrétaire de séance ;

Mme Stéphanie DAUMIN propose de procéder à l'élection du Président après appel à candidature.

La candidature de M. Bruno MARCILLAUD, Maire de Rungis, est enregistrée pour le poste de Président.

Il est procédé aux opérations électorales ; après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 20

Vote blanc ou nuls :

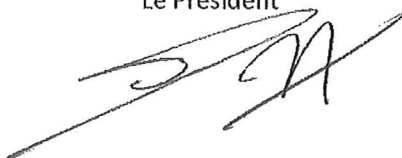
Suffrages exprimés : 20



M. MARCILLAUD obtient 20 voix et est élu à l'Unanimité Président du Syndicat.

Fait et délibéré ce jour,
Pour extrait conforme,

Le Président



Le Secrétaire

